

Séance extraordinaire du 22 septembre 2016



Municipalité de
Saint-Agapit

Procès-verbal

01 (2016-09-458) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2016

AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Mesdames Claudette Desrochers et Micheline Beaudet m'ont donné instruction par écrit de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 22 septembre 2016, à dix-sept heures (17h), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #4 - Micheline Beaudet

Siège #6 - Yves Gingras

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #5 - Pierre Audesse

Mme Sylvie Fortin Graham

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Les conseillers présents ont tenu séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 20 septembre 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la session est ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02 (2016-09-459) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2016-09-460) - Désignation de Mme Claudette Desrochers comme maire suppléant par intérim

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de désigner Mme Claudette Desrochers comme maire suppléant par intérim jusqu'au 1er octobre 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

05 (2016-09-461) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fermeture à 17h06.

Claudette Desrochers, conseillère

Micheline Beaudet, conseillère

Yves Gingras, conseiller

Marc-Antoine Drouin, conseiller

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière